ASSOCIATION « LE BÉLIER-MEULSON »

Regroupement scolaire Sexey-aux-Forges / Maron

Pour bénéficier de nos services, vous devez être membres de notre association pour l'année 2018/2019 : L'adhésion familiale de 15 €, renouvelable au 01 septembre de chaque année apparaîtra sur votre 1ère facture.

Les enfants sont pris en charge dès leur scolarisation.

Assurance: Les enfants des familles adhérentes sont couverts par l'assurance de l'association. Nous rappelons également l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance pour couvrir les dommages corporels auxquels sont exposés les enfants pendant les activités de l'association. En effet, la responsabilité civile ne couvre que les dégâts occasionnés par l'enfant à un tiers et non ses propres dommages.

Fiches sanitaires: Elles permettent au personnel de l'association de mieux connaître votre enfant. La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports (DRJS) impose aux structures d'accueil de disposer de ces fiches signées et datées de moins d'un an. Tout changement intervenant en cours d'année doit être signalé à l'équipe d'animation. La fiche sanitaire disponible et imprimable sur l'espace personnel du logiciel doit être complétée/modifiée par vous, datée, signée puis transmise à l'équipe d'animation pour chaque rentrée scolaire.

Activités : Toutes les activités ci-dessous font l'objet d'une facture récapitulative mensuelle. Chaque début de mois, les parents reçoivent un mail accompagnant la facture, qu'ils peuvent également consulter sur logicielcantine.fr.

Règlements à réception par

- ✓ virement fortement conseillé (voir IBAN de l'association sur module parents),
- ✓ par chèque
- √ par chèques vacances
- ✓ par CESU
- ✓ ou en espèces

Par décision du Conseil d'Administration, les familles ayant un arriéré de 2-3 mois ou plus de 300 € de créance ne pourront plus bénéficier de nos prestations jusqu'à régularisation de leur situation.

ACM (Centres aérés) et Camps

Pour les vacances scolaires, l'association organise une ou plusieurs semaines d'activités. Une information est faite auprès des familles

- ✓ sur le module parents de notre logiciel
- par des dépliants distribués lors de la garderie ou déposés en mairie
- ✓ par les écoles
- √ par le site internet des mairies,

Les tarifs y sont précisés et varient en fonction des activités proposées.

ACM

ACM Toussaint: du Lundi 22 au vendredi 26 octobre 2018 inclus, de 07h30 à 18h30 **ACM Hiver**: du lundi 11 février au vendredi 15 février 2019 inclus, de 07h30 à 18h30

ACM Pâques : du lundi 8 avril au 12 avril 2019 inclus, de 07h30 à 18h30 ACM Juillet : du 8 juillet au 26 juillet 2019 inclus, de 07h30 à 18h30



Camp ski, camp d'été : Les informations vous seront communiquées ultérieurement.

Cantine & Garderie Périscolaire

GARDERIE

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 07h30 à 08h40 et de 16h00 à 19h00.

La garderie se tient à l'école maternelle de Maron. Les enfants scolarisés à Sexey-aux-Forges sont acheminés par le bus scolaire. <u>Les inscriptions se font directement sur le module parents ou auprès d'une personne de l'Équipe d'Animation, au plus tard le jour précédent</u>

Tarifs garderie pour ¼ d'heure :

□ quotient familial inférieur à 800 : 0,58 €uro □ quotient familial supérieur à 800 : 0,60 €uro

□ non adhérent CAF : 0.65 €uro

CANTINE

Du lundi au vendredi, de 11h30 à 13h15

La cantine se tient dans la salle polyvalente de Maron. Les enfants scolarisés à Sexey-aux-Forges sont acheminés par le bus scolaire ou mini bus. <u>Les inscriptions se font directement sur le module parents ou auprès</u> d'une personne de l'Équipe d'Animation, au plus tard le jour précédent.

Le prix de la tranche méridienne (repas + garderie).

□ quotient familial inférieur à 800 : 6,35 €uros (3.45 +2.90)

□ quotient familial supérieur à 800 : 6,40 €uros (3.45+2.95)

□ non adhérent CAF : 6,50 €uros (3.45+3.05)

Mercredis récréatifs

<u>Les inscriptions se font directement sur le module parents ou auprès d'une personne de l'Équipe d'Animation, au plus tard le mercredi précédent</u>. Pour les enfants ne mangeant pas à la cantine, accueil à l'école maternelle de Maron à partir de 13h30.

L'équipe d'animation proposera des mercredis récréatifs « à la carte » (matin, après-midi ou journée entière) avec 3 activités le matin, à titre d'exemple, sport collectif (foot ou autre), break dance, dance et/ou gymnastique ou formule classique.

Tarifs de la demi-journée (matin ou après-midi):

□ quotient familial inférieur à 800 : 6,50 €uros□ quotient familial supérieur à 800 : 7,00 €uros

□ non adhérent CAF : 8,50 €uros

Tarifs à la journée :

□ quotient familial inférieur à 800 : 12,50 €uros (+ 3,45 €uros de repas)
□ quotient familial supérieur à 800 : 13,50 €uros (+ 3,45 €uros de repas)

□ non adhérent CAF : 15,00 €uros (+ 3,45 €uros de repas)

Nous espérons que ces propositions répondent à vos besoins et attentes. Le « Bélier-Meulson » est une association loi 1901, gérée par des bénévoles à l'exception de l'Équipe d'Animation composée de professionnels pour l'encadrement des enfants. Chaque parent adhérent est invité à venir s'exprimer lors de l'Assemblée Générale annuelle. Les bonnes volontés sont également les bienvenues pour prendre part au Conseil d'Administration.